

LUXEMBOURG

Priorités fondées sur des indicateurs

Renforcer les incitations à la recherche d'emploi (2005, 2007, 2009)

Recommandations : les autorités devraient renforcer les incitations à la recherche d'emploi et fermer certaines voies de sortie du marché du travail en durcissant les conditions d'éligibilité aux allocations de chômage et en baissant leurs taux de remplacement.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise pour réformer le système d'allocations de chômage. L'indexation des allocations de naissance, des allocations de congé parental et des allocations d'éducation a été suspendue jusqu'à fin 2009.

Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire (2005, 2007, 2009)

Recommandations : améliorer les résultats scolaires en facilitant les changements de filière. Renforcer l'autonomie des établissements scolaires, afin que les chefs d'établissement et les enseignants puissent adapter les programmes aux besoins des élèves. Rééquilibrer l'enseignement des langues et faire en sorte que l'éducation scolaire reflète mieux les besoins du marché du travail.

Mesures prises : en 2005, un plan d'action a été établi pour renforcer les capacités des jeunes enfants en langue luxembourgeoise. L'entrée dans l'enseignement public se fait progressivement à l'âge préscolaire (trois ans), sachant que l'éducation préscolaire est maintenant obligatoire à partir de quatre ans. En 2007, une série de réformes visant à améliorer l'enseignement des langues et à réduire le nombre des redoublements a été adoptée, et sa mise en œuvre est en cours.

Réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé (2005, 2007, 2009)

Recommandations : renforcer la neutralité actuarielle des ajustements des pensions versées en cas de départ précoce ou tardif en retraite, et réduire les taux de remplacement élevés assurés par les pensions de vieillesse, en alignant mieux les pensions reçues sur les cotisations versées durant la vie active.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise concernant l'ajustement actuariel des pensions. Le mécanisme d'indexation des pensions de vieillesse sur l'inflation est maintenant appliqué avec un décalage, ce qui se traduit par une modeste réduction ponctuelle des taux de remplacement.

Autres grandes priorités

► **Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels (2007, 2009)**

Recommandations : stimuler la concurrence dans les services professionnels en assouplissant les conditions d'exercice et d'autorisation et en allégeant les obligations à satisfaire en termes de formation.

Mesures prises : aucune.

► **Assouplir la législation sur la protection de l'emploi (2007, 2009)**

Recommandations : assouplir les règles strictes relatives à la protection de l'emploi, notamment en simplifiant les dispositions qui régissent les licenciements individuels.

Mesures prises : aucune.

Renforcer l'efficacité du secteur public (2005)

Recommandations : améliorer l'efficacité du secteur public en recourant davantage aux analyses coûts-avantages et coût-efficacité, continuer à développer l'administration électronique, renforcer l'indépendance des gestionnaires et leur responsabilisation, et simplifier les procédures administratives.

Mesures prises : aucune.

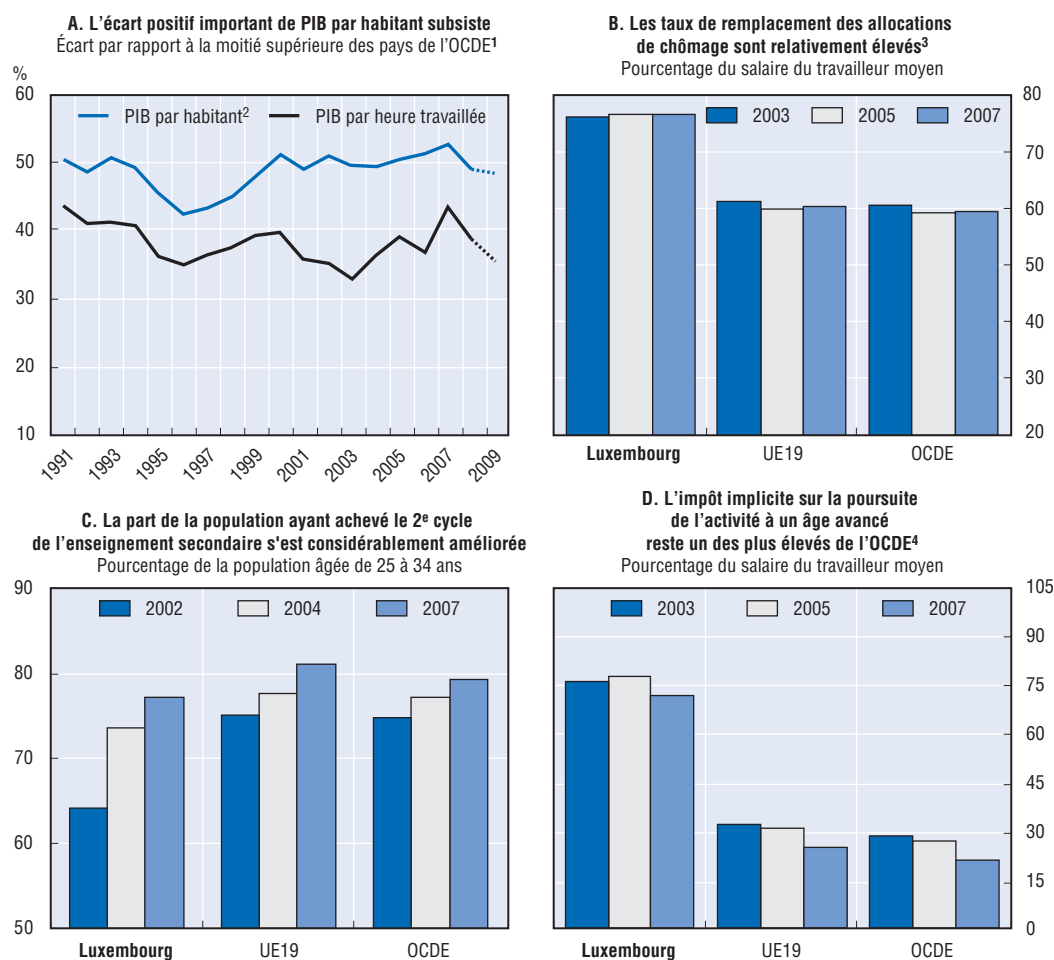
Réduire les obstacles à la concurrence dans le secteur des services d'accès à haut débit (2005)

Recommandations : réduire les obstacles à la concurrence dans le secteur des services d'accès à haut débit, en imposant une diminution des tarifs d'accès à la boucle locale, et en réduisant la marge de manœuvre dont dispose l'opérateur historique de télécommunications pour financer ses autres activités par le biais de subventions croisées.

Mesures prises : aucune.

LUXEMBOURG

- L'écart positif de PIB par habitant entre le Luxembourg et la moitié supérieure des pays de l'OCDE reste important. Néanmoins, le taux d'activité de certains groupes reste faible et la formation du capital humain ne semble pas adaptée à la trajectoire actuelle de croissance fortement fondée sur le savoir.
- Dans les domaines prioritaires, des mesures ont été prises pour améliorer l'enseignement linguistique et réduire le nombre de redoublements, mais il faudra aller plus loin pour remédier aux sérieux problèmes qui se posent dans le secteur de l'enseignement. Des réformes marginales concernant le marché du travail ont été mises en œuvre. Globalement, les progrès accomplis ont été nettement inférieurs à la moyenne de l'OCDE.
- En dehors des domaines prioritaires, le Luxembourg a maintenant conclu 12 conventions fiscales bilatérales et a donc accompli des efforts substantiels pour appliquer les normes adoptées au niveau international en matière fiscale.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple de la moitié supérieure du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005). Pour 2009, les écarts sont des estimations de l'OCDE, fondées sur le n° 86 des *Perspectives économiques de l'OCDE*.
2. La population est augmentée du nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.
3. Moyenne des taux de remplacement appliqués aux chômeurs récents et de longue durée qui gagnaient 67 % et 100 % du salaire du travailleur moyen au moment où ils ont perdu leur emploi.
4. Impôt implicite intégré dans le système normal de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité à 60 ans.

Sources : graphique A : OCDE, *Bases de données des Comptes nationaux et du n° 86 des Perspectives économiques* ; graphique B : OCDE, *Base de données sur les prestations et salaires* ; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation et OCDE, Base de données de l'enquête 2006 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* ; graphique D : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/811434064430>